



Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 12 mai 2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL****Séance du 19 mai 2025****ATTRACTIVITÉ - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'ASSOCIATION AGILE NIORT - ANNÉE 2025****Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas VIDEAU, Sophie BOUTRIT pouvoir à François GUYON, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Rose-Marie NIETO, Noémie FERREIRA pouvoir à Romain DUPEYROU, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Corinne RIVET BONNEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Séverine VACHON pouvoir à Philippe MAUFFREY, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY.

Titulaire absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 19 MAI 2025

ATTRACTIVITÉ - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET L'ASSOCIATION AGILE NIORT - ANNÉE 2025

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'Agilité est un levier stratégique permettant aux entreprises et organisations, en particulier dans le secteur du numérique et de la Tech, de maximiser la valeur apportée à leurs clients et usagers.

Dans un monde où les attentes évoluent rapidement et où les nouvelles technologies sont un facteur clé de compétitivité, l'Agilité repose sur deux principes fondamentaux :

- Une implication forte du client tout au long du processus de conception des produits et services numériques, afin de développer des solutions progressivement ajustées à ses besoins réels,
- Une autonomie accrue des équipes, notamment des équipes de développement et d'IT, pour intégrer les retours en continu et garantir un time-to-market optimisé sans compromettre la qualité.

Bien que son adoption touche aujourd'hui tous les métiers de l'organisation, l'Agilité s'est historiquement imposée dans les entreprises du numérique et les Directions des Systèmes d'Information (DSI). Cette transformation agile constitue un bouleversement profond, impactant à la fois les processus internes et la culture d'entreprise. Elle a émergé il y a une trentaine d'années dans le domaine du développement logiciel.

En 2001, plusieurs figures pionnières du développement logiciel se sont réunies pour formaliser cette approche à travers le « Manifeste Agile ». Ce texte fondateur définit les quatre valeurs fondamentales de l'Agilité :

- Privilégier les individus et leurs interactions plutôt que les processus et les outils
- Développer des produits opérationnels plutôt que de produire une documentation exhaustive
- Favoriser la collaboration avec les clients plutôt que la négociation contractuelle
- Accepter et intégrer le changement plutôt que de suivre un plan rigide

À Niort, l'Agilité a commencé à se structurer il y a une dizaine d'années, impulsée par des acteurs majeurs de l'assurance comme la MAIF et la MACIF. Ces grandes entreprises ont progressivement adopté des méthodes agiles pour accélérer leur transformation numérique et répondre plus efficacement aux attentes de leurs assurés.

Cette dynamique a entraîné dans son sillage l'ensemble des grands comptes du secteur de l'assurance, favorisant l'émergence d'un véritable écosystème agile. Par ailleurs, les entreprises de services numériques (ESN) présentes sur le territoire ont rapidement embrassé cette évolution, consolidant ainsi la place de Niort comme un pôle de référence en matière d'Agilité appliquée au numérique.

Agile Niort a été créée en 2022, l'association a pour objectifs :

- De créer et faire vivre l'événement phare avec un rassemblement annuel : Agile Niort 2025 :
 - Lancé en 2021, cet événement est l'occasion de rassembler la communauté niortaise des praticien.nes agiles et de curieux et de partager nos pratiques et d'en expérimenter de nouvelles.
- D'organiser chaque année plusieurs événements de type meetup, Petit-dejeuner, etc.
- D'animer et de fédérer la communauté via les réseaux sociaux.

L'événement Agile Niort 2024 a rassemblé près de 400 visiteurs, une vingtaine de conférences et un forum ouvert, ayant rassemblé une multitude d'acteurs numérique du territoire. En 2023 deux des conférences se sont déroulés à Niort Tech avec l'écosystème numérique et agile local.

Dans ce contexte, l'association Agile Niort a sollicité une demande de partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Niortais, pour l'année 2025.

Comme indiqué dans sa demande et dans le projet de convention ci-jointe, l'association Agile Niort s'engage :

- Mettre à disposition un Pack « +5 Places » d'une valeur de 1 800 € HT durant l'événement annuel :
 - ⇒ Incluant notre logo sur l'ensemble des supports de communication (site internet, réseaux sociaux, slide durant les conférences de l'événement),
 - ⇒ 5 billets/jour lors de l'événement annuel Agile Niort.
- Réaliser des meetups et rencontres de la communauté Agile à Niort TECH (avec une mise en avant de notre partenariat durant ces moments) ;
- Présenter un bilan de l'ensemble des actions menées durant l'année 2025.

En contrepartie la CAN s'engage à :

- Relayer la communication d'Agile Niort sur ses outils de communication,
- Mettre à disposition les locaux de Niort TECH pour organiser des échanges et meetups dans la limite de 4 fois par an, d'une valeur de 780 € TTC,
- Mettre à disposition les locaux de Niort TECH pour la soirée lors de l'événement Agile Niort annuel d'une valeur de 195 € TTC.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat jointe en annexe ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer la convention de partenariat ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président